

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Commune de l'Île de Houat
REPUBLIQUE FRANCAISE**



Délibération du conseil municipal de l'Île de Houat

N° 2026-18

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants
11	7	10

Date de la convocation :

1^{er} avril 2026

Date d'affichage :

1^{er} avril 2026

Objet de la délibération :

**Avis du conseil municipal sur
l'installation de clôtures
amovibles en bordure de
propriété**

Vote POUR : 10

Vote CONTRE : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le 2 avril 2026, les membres du Conseil Municipal de l'Île d'Houat se sont réunis en session ordinaire dans la salle communale, suite à la convocation d'urgence dématérialisée du 1^{er} avril 2026, en application des articles L.2121-12 et L.2121-13 du Code General des Collectivités Territoriales.

Présents : LE FUR Philippe, LE BERRE Claudine, LE ROUX François, LE ROUX Frédéric, TOURNIER Roland, CAMBOLY Laurine, DESNOS Kevin.

Absents et/ou représentés :

- RIGOINE DE FOUGEROLLES May représentée par TOURNIER Roland ;
- EYMARD Marie-Renée représentée par LE FUR Philippe ;
- LEROUX François représenté par LEROUX Frédéric ;
- LE GURUN Caroline.

Secrétaire de séance : PHILIPPE Hugues

Monsieur le Maire expose la requête d'un administré relative à l'installation d'une clôture amovible en limite de propriété.
Il précise que le pétitionnaire a indiqué qu'il entendait laisser prendre des végétaux pour en masquer l'aspect extérieur.
Il est également indiqué qu'intrinsèquement ce type de clôture (hors l'aspect amovible) n'entre pas dans la typologie des structures admises au titre du Plan Local d'Urbanisme.

La situation exposée, Monsieur le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré le conseil municipal prends acte cette opération et :

Donne un avis positif à cette installation qui lui apparaît mineure en terme d'impact urbanistique sur l'environnement immédiatement proche compte-tenu de sa taille, des engagements pris par le pétitionnaire et du caractère non permanent de ce matériel.



LE FUR Philippe